

Groupe Technique Académique - Documentation

Charte de fonctionnement

Préambule

Piloté par les IA IPR EVS, le GTA Documentation est un groupe ressource académique chargé de **concevoir et de promouvoir la politique académique** dans les bassins de formation. C'est un espace **institutionnel** qui soutient **l'identité professionnelle des professeurs et professeurs documentalistes**. Il favorise la mutualisation, l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de pratiques pédagogiques et didactiques innovantes.

Le GTA s'inscrit dans la politique de formation continue définie et financée par l'EAFC (École académique de la formation continue).

Composition du GTA

Le GTA est composé de professeurs documentalistes volontaires, porteurs d'une expertise, sollicités par le corps d'inspection pour exercer les missions d'animateurs et de formateurs dans les bassins. D'autres professionnels peuvent y apporter leur expertise: l'Interlocutrice Académique pour le Numérique (IAN), la responsable de formation de l'INSPE, les webmestres, les chargés de missions d'inspection.

Modalités de réunion du GTA

Conduit par les IA IPR EVS, le GTA se réunit deux à trois fois dans l'année, sous un format dicté par les contraintes financières académiques.

Objectifs du GTA

Les objectifs sont partagés par ses membres qui y contribuent chacun à son niveau :

- favoriser les échanges entre les corps d'inspection et les professeurs documentalistes ;
- partager les enjeux institutionnels et/ou disciplinaires ;
- enrichir les animations et formations en bassin en s'appropriant et diffusant les informations institutionnelles ;
- développer la production et la mutualisation des ressources professionnelles ;
- réfléchir aux besoins et aux stratégies de formation de la discipline documentation.

Professeur documentaliste - Animateur de bassin

Le GTA repose sur l'expertise des professeurs documentalistes animateurs et animatrices de bassin. Personnes ressources engagées dans une dynamique de travail collective entre pairs, ils et elles entretiennent une collaboration étroite avec les IA IPR EVS.

Plus précisément et en fonction des territoires, leurs **missions d'animation – formation** consistent à :

- impulser et accompagner les dynamiques pédagogiques collectives, repérées dans le bassin conjointement avec le corps d'inspection ;
- piloter les réunions de bassins ;
- favoriser les productions collectives de ressources mutualisables facilitant l'exercice professionnel (séquences, de séances, fiche projet ...) ;
- établir un compte rendu succinct des réunions de bassin, le transmettre aux IA IPR EVS et le déposer dans l'espace tribu associé ;
- impulser et nourrir les espaces numériques dédiés à la vie des bassins en documentation auprès du IAN et des webmestres (compte rendus, productions) ;
- participer aux réunions du GTA et en nourrir la réflexion.